



Arlon, le 21 juin 2022

Concerne : Clôture du compte lié au badge

Madame, Monsieur,
Chers parents,

Après un parcours que nous espérons heureux et fructueux, votre enfant va désormais quitter l'INDA. Il nous faut donc procéder à la clôture des comptes liés à l'utilisation de son badge.

Le solde de ce compte peut être :

- Soit transféré sur le compte « Badge » d'un frère ou d'une sœur scolarisé à l'INDA ;
- Soit remboursé sur votre compte si le montant est supérieur à 2 euros. Dans cette hypothèse, nous aurons besoin d'un relevé d'identité bancaire.

A cette fin, pourriez-vous compléter lisiblement le formulaire ci-dessous et le remettre à la porterie, avant le 2 septembre 2022. Pour des raisons techniques, aucune demande postérieure ne pourra être prise en considération.

Les remboursements/transferts interviendront, au plus tard, début octobre dès la clôture administrative des dossiers-élèves.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Pour l'équipe de direction

Ingrid LEFEVRE
Directrice



CLOTURE COMPTE LIE AU BADGE

Document à remettre à l'accueil avant le 2 septembre 2022

Je soussigné parent de
élève en demande que le solde du compte de mon enfant :

soit transféré sur le compte « Badge » de son frère/sa sœur :

NOM et Prénom

soit remboursé sur mon compte : IBAN : BIC.....

Nom du titulaire de compte

Signature des parents :